

# AIDE A LA FORMATION BAFA

ENVIE D'ETRE ANIMATEUR ?

TU AS PLUS DE 16 ANS ?

LA MSA PEUT T'AIDER A FINANCER TA FORMATION !\*

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE AU BAFA

DEMANDEUR

CONJOINT

Nom - prénom du/des parent(s) :

N° INSEE de l'allocataire :

\_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ /

Adresse :

### ENFANT POUR LEQUEL L'AIDE BAFA EST SOLLICITEE

Nom - prénom :

Date de naissance : \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ /

- Stage de base  
 Stage d'approfondissement

#### PIECES AJOINDRE IMPERATIVEMENT:

- ▶ Une attestation de fin de stage
- ▶ Une facture acquittée

#### FORMULAIRE A RETOURNER A L'ADRESSE SUIVANTE :

**MSA Nord-Pas de Calais**  
**action sanitaire et sociale**  
**CS 36500 - 59716 Lille CEDEX 9**

\* Cette aide est réservée aux bénéficiaires des prestations extralégales de la MSA Nord-Pas de Calais

#### Mention d'information :

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits en envoyant un mail au DPO (Délégué à la Protection des Données) de la Caisse à [dpo.grprec@msa59-62.msa.fr](mailto:dpo.grprec@msa59-62.msa.fr) ou envoyer votre courrier à l'attention du DPO - MSA Nord - Pas de Calais - CS 36500 - 59716 Lille cedex 9.

# LE BAFA ?

- ▶ Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents dans le cadre notamment de centres aérés ou de colonies de vacances.
- ▶ La formation se compose de deux sessions théoriques et d'un stage pratique.
- ▶ En savoir plus : <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

## Le saviez-vous ?

▶ En plus de l'aide au permis de conduire, l'action sanitaire et sociale de la MSA Nord-Pas de Calais propose également, sous conditions :

- ▶ des colonies de vacances ;
- ▶ une aide aux vacances ;
- ▶ une aide aux loisirs jeunes ;
- ▶ une participation aux frais de stage Bafa ;
- ▶ une aide aux apprentis ;
- ▶ une aide aux étudiants.

Pour en savoir plus, contactez l'action sanitaire et sociale de la MSA Nord-Pas de Calais

@ [actactionsociale@msa59-62.msa.fr](mailto:actactionsociale@msa59-62.msa.fr)

☎ 03.20.00.20.52  
pour des questions administratives

☎ 03.20.00.21.68  
pour joindre un travailleur social